Envoyé en préfecture le 30/12/2025
Reçu en préfecture le 30/12/2025
Publié le
ID : 035-213503477-20251217-DELIB2025075-DE

Mairie de Val d'Izé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le mercredi 17 décembre 2025, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA, Maire.

La convocation a été adressée par voie électronique aux membres du conseil municipal le jeudi 11 décembre 2025 et affichée.

Membres élus : 23 **En fonction : 23** **Présents : 19**

Membres présents : M. DELVA Bruno, Maire ; Mme HUET Lisiane, 1ère Adjointe ; M. COQUELIN Philippe, 2ème Adjoint ; Mme HUCHET Maryse, 3ème Adjointe ; M. DONVAL Claude, 4ème Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 5ème Adjointe ; M. GIEUX Michel, 6ème Adjoint ; Mme MAO Régeane ; Mme GOHEL Agnès ; Mme CORNEE Patricia ; M. SOUHARD Philippe ; M. DUFEU Jean Pierre ; M. BOUVET Yann ; Mme GAULARD Christelle ; M. BEUNEL Julien ; Mme GUEMAS Sophie ; Mme BOUVET - ADAM Aurélie ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; M. JUGUET François-Xavier.

Membres absents excusés : M. TRUFFAULT Gérard ; M. PIPARD Vincent : pouvoir donné à Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; Mme NEVEU Mélanie ; M. BAZIN Rémi : pouvoir donné à M. Bruno DELVA ;

Mme Maryse HUCHET est désignée secrétaire de séance

DELIBERATION N° 2025 – 075

OBJET : BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MICRO CRECHE - DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Maire rappelle à l'assemblée la délibération par laquelle elle a adopté le budget annexe « Lotissement Micro-crèche » et que, pour le suivi des lotissements la tenue d'une comptabilité de stocks est obligatoire.
Ce suivi permet de retracer les opérations relatives aux biens ou services entrant dans un cycle de production et destinés à être revendus.
Il indique que lors de l'établissement du budget primitif, la vente d'un lot avait été prévue, or à ce jour il n'a pas été commercialisé, le stock final doit donc être réévalué. La décision modificative prévoyant les mouvements suivants doit être validée par l'assemblée.

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chap	Art			Chap	Art		
023	023	Virement section d'investissement	33 358,00	042	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	33 358,00
SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chap	Art			Chap	Art		
040	3555	Terrains aménagés	33 358,00	021	021	Virement section d'exploitation	33 358,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **ADOPTE** la décision modificative N °1 au Budget annexe « Lotissement Micro crèche » telle que présentée ci-dessus.

MAIRIE DE VAL D'IZÉ 35450 VAL D'IZÉ (Ille-et-Vilaine)

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Bruno DELVA

Place Jean Poirier 35450 VAL D'IZÉ
Téléphone : 02 99 49 83 06 – site : www.valdize.fr